

# Fiche de poste

## Coordonnateur PIAL

### Inter-degré

Le coordonnateur de PIAL est un membre de l'équipe pédagogique qui de par sa connaissance des besoins éducatifs particuliers des élèves est chargé d'organiser et de coordonner les actions des AESH affectés sur le PIAL.

En fonction du cadre défini par le pilote du pôle, il réalise une analyse fine :

- des notifications dont bénéficient les élèves et des besoins identifiés ;
- des besoins d'accompagnement constatés dans certains enseignements ou temps scolaires ;
- de l'évolution des besoins au cours de l'année scolaire.

Il contribue à mettre en œuvre un accompagnement au plus près des besoins de chaque élève qui disposent d'une notification en veillant à articuler objectif d'apprentissage et développement de l'autonomie de l'élève. L'AESH peut ainsi être conduit à accompagner simultanément plusieurs élèves d'un groupe-classe et intervenir aux moments les plus opportuns pour l'élève.

Le coordonnateur PIAL inter-degré peut relever de différents statuts :

- Professeur des écoles, directeur d'école ou membre de l'équipe pédagogique,
- Il perçoit une indemnité au regard de ses missions
- Il est nommé par l'IA-DASEN sur proposition de l'IEN-CCPD et du chef d'établissement.

<p><b>MISSIONS</b></p>	<p>Le coordonnateur du PIAL travaille en étroite collaboration avec le pilote du PIAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il assure une adéquation fine entre les AESH disponibles et les besoins d'accompagnement des élèves, notamment en dialoguant régulièrement avec les membres de la communauté éducative ;</li> <li>• Il organise le fonctionnement et le suivi du PIAL en étroite collaboration avec les chefs d'établissement, les IEN et les pilotes ;</li> <li>• Il accompagne les EPLE et les circonscriptions du premier degré du PIAL en ce qui concerne l'organisation de l'aide humaine de chaque élève en lien avec les Enseignants Référents;</li> <li>• Il est un interlocuteur privilégié des professeurs, des AESH et des parents afin de contribuer à mettre en place l'accompagnement le plus pertinent pour l'élève en lien avec l'Enseignant Référent;</li> <li>• Il est informé par l'Enseignant Référent des notifications de la CDAPH pour les élèves du secteur du PIAL qu'il coordonne (nouvel accompagnement, renouvellement, arrêt, modifications ...);</li> <li>• Il assure le diagnostic et le recensement des besoins du PIAL qu'il transmet au pilote et au coordonnateur SDEI</li> <li>• Il gère les emplois du temps des AESH du PIAL en coopération avec les équipes pédagogiques, les directeurs et les chefs d'établissement, les AESH Référents, tout en prenant en compte au mieux les contraintes personnelles des AESH.</li> </ul>
<p><b>ACTIVITES</b></p>	<p>Il est personne-ressource auprès des équipes pédagogiques pour toute question relevant de l'accompagnement humain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il assure une adéquation entre l'offre (AESH disponibles) et la demande (besoins d'accompagnement) grâce à un tableau de bord tenu à jour du suivi de l'aide humaine en lien avec l'AESH Référent ;</li> <li>• Il communique régulièrement des bilans du fonctionnement du PIAL aux Pilotes du PIAL ;</li> <li>• Il met en place des réunions régulières afin de faire un point d'étape sur le fonctionnement du PIAL et l'atteinte des objectifs visés ;</li> <li>• Il fait le lien avec les Pilotes du PIAL afin d'assurer la mise à disposition du nombre d'AESH requis dans le PIAL;</li> </ul>

<b>Conditions requises</b>	
<b>EXPERIENCE</b>	Directeur d'école, coordonnateur d'ULIS, professeur principal, CPE , Enseignant Spécialisé, Enseignant Référent, Coordonnateur REP, CPC, Directeur de SEGPA ...
<b>CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel relatif à la scolarisation des élèves en situation de handicap ;</li> <li>• Connaître les différents parcours possibles de scolarisation des élèves en situation de handicap ;</li> <li>• Faire preuve d'une bonne connaissance des spécificités du premier et du second degré ;</li> <li>• Communiquer avec aisance avec plusieurs interlocuteurs (Education nationale, MDPH, associations, autres partenaires...);</li> <li>• Maîtriser les outils informatiques (traitements de textes et tableurs, présentation de diaporamas ou de films ...);</li> <li>• Aptitude à travailler en équipe et excellentes capacités relationnelles, patience et diplomatie ;</li> <li>• Compétences rédactionnelles (comptes rendus, bilans, documents divers) ;</li> <li>• Aptitude à tenir des dossiers avec rigueur et précision régulièrement réactualisés ;</li> <li>• Disponibilité importante ;</li> <li>• Grande mobilité</li> </ul>
<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Lettre de motivation et CV à L'attention de l'IA-DASEN et adressé aux Pilotes de PIAL</p> <p>Les candidatures retenues pourront faire l'objet d'un entretien.</p>

